



18 rue de la Grange Batelière 75009 PARIS

Tél. : 01 43 54 21 26

Fax : 01 43 29 96 20

E-mail : contact@union-syndicale-magistrats.org

Site: www.union-syndicale-magistrats.org

Paris, le 3 novembre 2014

COMMUNIQUE

L'Union Syndicale des Magistrats a pris connaissance de l'article publié le 31 octobre 2014 par Médiapart, mettant en cause un procureur de la République accusée d'avoir entravé le bon déroulement d'une enquête confiée à un juge d'instruction.

Elle a par ailleurs pris note de la décision de la Chancellerie, de confier à l'inspection générale des services judiciaires une mission visant à vérifier la réalité des faits évoqués et "*à lever toute suspicion*".

Si les faits dénoncés, à les supposer avérés, sont potentiellement graves, l'USM entend rappeler très fermement que la présomption d'innocence s'applique à tous, et donc également aux magistrats, et que les vérifications ordonnées devront permettre à la magistrate de s'expliquer contradictoirement.

L'USM espère par ailleurs que la célérité très inhabituelle avec laquelle la Chancellerie a réagi aux publications de cet article et d'un communiqué accusateur, au sein même de la magistrature, semblant s'en tenir sans réelle réserve aux seules conclusions du journaliste, se poursuivra dans la mise en œuvre de la mission d'inspection.

En effet, que des manquements graves aient été commis ou qu'à l'inverse l'honneur d'une magistrate ait été injustement mis en cause, il importe dans l'intérêt du bon fonctionnement de l'Institution judiciaire que tout doute soit rapidement levé.

Le bureau de l'USM